

Réf: Dossier N° : 48586

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KPS. COM » en abrégé « KPS »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX, 18 BP 543 ABJ 18

Aux termes de la DNSV et du dépôt des Statuts SSP en date du 10 Avril 2018 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 13 Fév 2018, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KPS. COM » en abrégé « KPS ».

Objet: La régie publicitaire: l'affichage publicitaire électronique et numérique à écran led..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Dix Mille (10.000) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX, 18 BP 543 ABJ 18

Président : Monsieur AISSETOU GANON EPSE N'DIAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10511 du 18/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9787 du 18/04/2018

